



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

exportations

Question écrite n° 39853

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur sur l'exploitation à l'étranger du savoir-faire français, en matière d'infrastructures de transports. En effet, la France bénéficie d'une image forte de compétence et de technicité dans la mise place et le fonctionnement de réseaux de transport à grande vitesse, de métros ou d'aéroports, sur son propre territoire ou à travers le monde. Cette capacité technologique à développer ce genre de dossiers pourrait être proposée à des pays émergents souhaitant investir et s'équiper en ce domaine. Il lui demande donc comment les pouvoirs publics de notre pays assurent la promotion de ce savoir-faire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39853

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 2009, page 427

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)